

# DU MAINTIEN À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

## LE CANADA PREND L'INITIATIVE

La création des Nations Unies et la fin de la guerre froide au début des années 1990 avaient suscité de grands espoirs de paix durable dans le monde. Malheureusement, si les conflits généralisés ont disparu, ils ont été remplacés par une multiplication des guerres civiles et des conflits régionaux.

En effet, pas moins de 87 conflits armés ont été recensés en 1997, et

tous sauf trois ont eu lieu dans des pays en développement. Tous se caractérisaient par de longs cycles de violence et

avaient tendance à déborder vers les pays voisins.

Les coûts humains et financiers énormes de ces conflits ont forcé la communauté internationale à s'interroger sur la situation dans son ensemble et à explorer des façons nouvelles et créatives de faire face à cette violence qui se répète périodiquement. De cette réflexion sont nés deux concepts clés : la sécurité des personnes et la consolidation de la paix.

Pionnier du maintien de la paix, le Canada a été l'un des premiers à promouvoir le concept de consolidation de la paix en 1996 avec le lancement de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix. L'Initiative est un programme conjoint du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la consolidation de la paix étant à la fois affaire de sécurité et de développement.

En effet, il ne peut y avoir de développement sans la paix et il ne peut y avoir de

paix sans développement économique et social équitable.

L'Initiative comprend deux volets : le Fonds canadien de consolidation de la paix et le Programme canadien de consolidation de la paix. Le Fonds, administré par l'ACDI, vise à stimuler les initiatives locales de consolidation de la paix. Jusqu'à maintenant, une quarantaine de projets ont été réalisés ou sont en cours en Afrique, en Asie, en Amérique centrale, au Moyen-Orient, à Haïti et en Bosnie. Les projets portent sur des activités comme l'apprentissage des techniques de règlement pacifique des conflits, la collecte et la destruction d'armes légères ainsi que la formation électorale. Le Fonds appuie des projets liés à la fois à la prévention des conflits et à la reconstruction sociale et économique après les conflits.

Quant au Programme canadien de consolidation de la paix, administré par le MAECI, il vise trois objectifs : a) identifier et former des Canadiens et des Canadiennes pouvant participer à des projets concrets pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix; b) renforcer les mécanismes multilatéraux de consolidation de la paix comme les organisations régionales et internationales; c) soutenir des petits projets qui ne cadrent pas dans les programmes d'aide publique au développement, mais qui peuvent par exemple aider à rapprocher les communautés après qu'un conflit est terminé.

Le 25 septembre dernier, le ministre Axworthy déposait à l'Assemblée générale des Nations Unies le premier rapport d'activités canadiennes dans ce domaine. Intitulé « Évolution de la paix – Initiative canadienne de consolidation de la paix », le rapport a valu au Canada de nombreux éloges pour son leadership dans ce domaine.

La promotion du concept de consolidation de la paix et des activités qui s'y rattachent sera donc au cœur de l'ordre du jour diplomatique du Canada en 1999. Grâce à sa réélection au Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada va pouvoir jouer

un rôle déterminant pour encourager la communauté internationale à devenir beaucoup plus active pour prévenir les conflits et assurer la consolidation d'une paix durable. ●

Pour vous procurer un exemplaire du rapport, ou pour en apprendre davantage au sujet de l'Initiative, veuillez communiquer avec :

La Direction de la consolidation de la paix et de la sécurité humaine  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1A 0G2  
Téléphone : (613) 992-1361  
Télécopieur : (613) 944-1226  
Courriel : [peacebuilding@dfait-maeci.gc.ca](mailto:peacebuilding@dfait-maeci.gc.ca)  
Internet : [www.dfait-maeci.gc.ca](http://www.dfait-maeci.gc.ca)

ou

L'Unité de consolidation de la paix  
Direction de l'assistance humanitaire internationale  
Direction générale des programmes multilatéraux  
Agence canadienne de développement international

200, promenade du Portage  
Hull (Québec) Canada  
K1A 0G4  
Téléphone : (819) 994-7634  
Télécopieur : (819) 997-2637  
Courriel : [peace\\_building@acdi-cida.gc.ca](mailto:peace_building@acdi-cida.gc.ca)  
Internet : [www.acdi-cida.gc.ca](http://www.acdi-cida.gc.ca)



80025 75540